



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Message d'intérêt public

Appel de candidatures pour devenir un membre du conseil municipal d'Iqaluit

29 janvier 2024 — Iqaluit (Nunavut)

La Ville d'Iqaluit recherche des citoyens et citoyennes qui souhaiteraient occuper les fonctions de membre du conseil municipal d'Iqaluit.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible, la personne doit satisfaire aux critères suivants :

- ✓ Être de citoyenneté canadienne;
 - ✓ Avoir au moins 18 ans le jour des élections;
 - ✓ Être un résident du Nunavut depuis au moins un an;
 - ✓ Résider à Iqaluit;
 - ✓ Pour toute personne membre de la fonction publique (GN), se conformer à la *Loi sur la fonction publique* pour devenir membre du conseil;
 - ✓ NE PAS avoir de dettes personnelles à l'endroit de la Ville d'Iqaluit s'élevant à plus de 500 \$ ou un retard de paiement de plus de 90 jours;
 - ✓ NE PAS avoir une participation majoritaire dans une entreprise qui a une dette envers la Ville d'Iqaluit s'élevant à plus de 500 \$ ou un
 - ✓ NE PAS être un employé de la Ville d'Iqaluit;
 - ✓ NE PAS être un évaluateur ou un vérificateur de la Ville d'Iqaluit ou une caution pour un agent ou un employé de la Ville d'Iqaluit;
 - ✓ NE PAS être un juge de paix;
 - ✓ NE PAS être shérif;
 - ✓ N'être juge d'aucun tribunal, autre qu'un tribunal de la citoyenneté;
 - ✓ NE PAS être disqualifié pour des raisons psychiatriques;
 - ✓ NE PAS être confiné dans un établissement correctionnel;
 - ✓ N'avoir commis AUCUNE infraction électorale au Canada au cours des cinq dernières années;
 - ✓ NE PAS être député, membre de l'Assemblée

Pour poser sa candidature

Les personnes intéressées doivent compléter un dossier de candidature. Il est possible d'obtenir ce dossier de candidature

- par courriel à l'adresse : t.ernst-doiron@iqaluit.ca, ou
 - en personne, à l'hôtel de ville, au 1085 - réception côté «A».

Dossier de candidature

Le dossier de demande comprend cinq documents :

- Instructions relatives au dossier de candidature
 - Demande de siège vacant pour la Ville d'Iqaluit – formulaire du conseiller



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

- Nomination au conseil municipal – formulaire du conseiller (formulaire d’Élections Nunavut)
 - Calendrier des réunions annuelles du conseil municipal de 2024
 - Règlement sur les indemnités nº 970 de la Ville d’Iqaluit

Date limite de présenter une candidature

Toutes les demandes de candidature doivent être présentées au bureau de la greffière municipal au plus tard **le jeudi 8 février 2024 à 16 h 30**.

Les dossiers peuvent être soumis

- par courriel à l'adresse : t.ernst-doiron@iqaluit.ca, ou
 - en personne, à l'hôtel de ville, au 1085 - réception côté «A».

Décision

Le conseil municipal votera parmi les candidatures potentielles en fonction des renseignements fournis dans les dossiers de candidature à la réunion 2 du conseil municipal du **mardi 13 février 2024**. La candidature retenue sera dévoilée le **mercredi 14 février 2024**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Tony Rose
Directeur général des élections
1-800-267-4394
trose@elections.nu.ca

Tammy Ernst-Doiron
Greffière municipale
867-979-5634
t.ernst-doiron@igaluit.ca

###

Pour des demandes de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Aleksey Cameron

Responsable des communications et du service à la clientèle

Ville d'Iqaluit

a.cameron@iqaluit.ca